

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J'eus un instant le fol espoir qu'il préférerait l'eau.

— J'aime mieux la bière, déclara-t-il.

Il demandait à peine sa chope à la servante, que je m'étais déjà dit tout bas : 38 et 7 de bière font 45 !

J'étais encore au-dessus de mes affaires, mais une vague inquiétude m'agitait. Je n'envisageais pas précisément l'avenir avec cette sérénité d'âme de l'homme qui a cent mille livres de rentes.

Je mangeais lentement, lentement, lentement, dans l'espérance de voir mon convive s'impacienter et prendre son chapeau, car depuis longtemps son bifteck avait disparu comme une simple pastille.

La fatalité fit que, sans qu'on lui eût rien demandé, la fille de salle... une zélée maladroite ! une empressée stupide ! vint placer sur la table un triangle de fromage de Brie. Dans la prévision d'un malheur, je voulus d'abord résister, mais j'avais très faim, je vous l'ai dit ; de plus, ma bourse me conseillait tout bas : « 45 et 3 de Brie, 48 ; tu peux encore y aller... » Et puis le Danois paraissait si occupé par son récit de voyage, que, toutes ces tentations aidant, j'attirai fort doucement l'assiette devant moi, en regardant bien mon homme dans les yeux pour ne pas détourner son rayon visuel sur l'assiette.

Hélas ! j'avais compté sans l'arôme du Brie qui monta aux narines de mon terrible convive.

Il abaissa aussitôt son regard sur la table :

— Tiens ! que mangez-vous donc là ?

— Du Brie... un fromage du pays.

— Est-ce bon ?

— Peuh ! peuh ! peuh ! fis-je avec une feinte grimace de dégoût.

— Ma foi ! tant pis ! on voyage afin de s'instruire....

Plus prompt que l'éclair, je lui tendis l'assiette pour un partage.

Le misérable avait bon cœur !!!

— Non, dit-il, je ne veux pas vous en priver.....

Hola ! servante, une nouvelle portion.

Cet ordre me retentit au cerveau, ma vue s'obscurcit et, à mes oreilles qui tintaient, j'entendis la voix d'une sévère arithmétique qui me sifflait : « 48 et 3 font cinquante et UN !!! »

UN ! c'est-à-dire l'affront qui m'attendait au comptoir ! UN ! le sourire ironique de cette fille de salle !

UN ! l'aveu de ma misère devant mon hôte !

Vingt fois en deux secondes, dans ma cervelle en feu, je refis mon compte sans pouvoir me débarrasser de ce *un* qui revenait menaçant.

Cependant les clients, qui arrivaient en foule, réclamaient des places. La servante, pour obtenir notre table, n'attendit pas ma demande de l'addition.

C'est de ce jour que j'ai cru à la seconde vue, car en ce moment, sans tourner la tête, je sentis cette fille m'arriver dans le dos, avec son papier redouté à la main.

Je fermai les yeux pour ne pas voir l'affreux.... le redoutable UN qui excédait ma fortune.

Mais jugez de ma stupéfaction, quand j'entendis mon convive s'écrier :

— Tiens ! quarante-quatre sous, ce n'est pas cher ! Quarante-quatre ! Je bondis sur le papier....

Ah ! lecteur, on a raison de dire qu'il est une Providence miséricordieuse pour les honnêtes gens !

Ils avaient oublié de compter la bière !!!

Aussi, je le répète, soyez indulgents pour ceux qui succombent à la misère ou à la tentation. Quel est le juste qui n'a pas été, au moins une fois, un peu flou !

EUGÈNE CHAVETTE.

Les secrets de la photographie. — Un des rédacteurs du *Petit Parisien* racontait dernièrement l'histoire d'un brave négociant en beurre qui habite St-Denis. Il désirait se marier. Rien de plus naturel, car il venait vers les quarante ans. Mais comme il ne trouvait pas autour de lui, dans ses relations, l'ange blond ou brun qui était appelé à faire son bonheur, il eut l'idée de s'adresser tout simplement à une agence matrimoniale. On indiqua, comme lui convenant à merveille, une demoiselle — un peu mûre — qui vivait avec sa mère, dans une ville du Midi.

Le négociant, trop occupé dans son commerce pour entreprendre immédiatement un

voyage aussi éloigné, demanda tout simplement la photographie de la personne dont on lui parlait. Et il envoya la sienne.

Sur la vue de leur portraits respectifs, les futurs conjoints se déclarèrent entièrement satisfaits, et une correspondance très tendre s'engagea entre eux.

« Vous êtes bien, écrivait-il, la femme que j'ai toujours rêvée ! »

« Vous avez bien, répondait-elle, le genre de figure que j'adore ; votre nez à la Bourbon m'a ravie tout de suite ! »

Enfin, arriva le jour tant désiré qui devait mettre en présence l'un de l'autre ces deux amoureux !

Ayant pris le train-rapide du matin, le marchand de beurre arriva chez sa belle à sept heures du soir. Il fit passer sa carte. Elle entra dans le salon, toute rougissante.

Il la regarda.

Elle le regarda.

Et tous deux, en même temps, comme mus par un ressort, poussèrent un cri de surprise et de déception !

Lui, était bossu !

Elle, était bancale !

Naturellement aucune des deux photographies n'avait dévoilé leurs infirmités respectives.

Ce qui prouve bien, comme dit la chanson, qu'en matière de mariage :

On n'est jamais trop indiscret ;

A qui vous peint une merveille,

Demandez à voir le modèle :

Ne vous fiez pas au portrait !

A l'église d'Ouchy.

Il y a de cela trois ans. C'était un jeudi, le jour où de nombreux mariages se célébraient dans la petite église d'Ouchy.

Dès les premiers coups de cloche, les époux remettent au pasteur la pièce qui leur a été délivrée par l'officier d'état civil, afin que l'officier puisse les appeler, à répondre individuellement, à la formule : « Déclarez-vous prendre pour votre épouse Marie-Elise-Albertine, etc. », et vice-versa.

Il y avait, ce jeudi-là, sept couples à marier. Mais l'un d'eux, insouciant et en retard, ne remit pas au pasteur la déclaration nécessaire. Il ne fut donc pas appelé, mais ne parut pas s'en faire de souci, pensant d'ailleurs qu'ils étaient mariés en bloc.

Au sortir de l'église, il fit cependant une réflexion, et sortant un pli de sa poche, il dit à sa compagne :

— Dis donc, Frosine, nous ne sommes pas mariés !....

— Comment ?....

— J'ai pas remis mes papiers.... J'y ai pas pensé !... T'emballe-t-y pas !... Et s'approchant du pasteur : « Pardon, est-ce, monsieur le ministre..... Je sais pas.... mais y me semble que nous ne sommes pas mariés ?.... »

— Et pourquoi, qu'est-ce qu'il y a ? demande le pasteur.

— Je vous ai pas remis le papier de l'état civil.... J'y ai pas pensé.

— Montrez-moi ça..... En effet. Je ne vous comprends pas ; vous êtes d'une légèreté impardonnable.... Enfin, allons, rentrez à l'église et hâtez-vous !....

Et la cérémonie fut reprise pour les deux retardataires.

En s'en allant, l'époux dit au pasteur d'un ton trainard : « Je vous remercie, monsieur le ministre, pour toute la peine, quand même on aurait pu laisser l'affaire comme ça..... Je ne voulais pas abandonner ma Frosine ; il y a sept ans que je la fréquente. »

— Eh bien, mon brave ami, j'espère que vous avez eu le temps de vous connaître et de vous décider.

— Aloo !!

A Tiennette Briffaut ma cuisinière.

O Tiennette, pardon ! Je suis un sot, un rustre : Je n'ai rien dit de l'art que votre esprit illustre. J'ai chanté dans mes vers la nature et le ciel, Et le monde idéal planant sur le réel, Le soir et le matin, et les lis et les roses, Le prince de Joinville et beaucoup d'autres choses, La joie et la douleur, la vie et le trépas, Sujets inspireurs.... qui ne nourrissent pas, Et n'ai rien dit encor du dîner délectable Que vos doigts, chaque jour, déposent sur la table, De vos créations, de vos mets pleins d'appâts Que vous donnez toujours et qu'on ne vous rend pas. Ah ! je suis un ingrat, — pardonnez-moi, Tiennette ! Le monde est bien mal fait, comme dit maint poète ; Pour vous sa gratitude et son affection Ne sauraient pas survivre à la digestion. Oui, je suis un ingrat, et je veux que ma Muse S'incline devant vous et vous présente excuse. Je dis en vérité que votre esprit vainqueur Prouve que l'estomac est le chemin du cœur ; Que vous avez du veau compris tout le mystère, Compris les épinards et les pommes de terre, Compris qu'en la marmite on cuit la soupe aux choux, Compris bien plus encore ! — Tiennette, gloire à vous ! Sans vouloir avouer quel feu vous illumine, Sans nous jeter au nez du latin... de cuisine, Comme certains auteurs perruquiers ou maçons, Vous parlez franchement, librement, sans façons. Il vous arrive bien de trahir la grammaire, De faire à votre usage un long dictionnaire, N'importe ! — Et si je cherche un auteur sans défaut, La raison dit Tiennette et la rime Briffaut. Gloire à vous, gloire à vous, gloire ! je le répète ; Nourrissez-moi toujours de vos bienfaits, Tiennette, Et, grâce à votre veau détrônant le bifteck, Vous pourriez désormais me mener par le bec.

Septembre 1847.

(MARC MONNIER.
Vers Bellettriers.

THÉÂTRE. — Nous venons de recevoir le tableau de la Compagnie dramatique de M. Scheler. Celle-ci débutera jeudi 8 octobre par **Le prince d'Aurec**, de Levanad, à ce qu'on assure. Parmi les artistes de M. Scheler, nous en retrouvons quelques-uns de la saison dernière : Mme Fernande d'Athis, le désopilant M. Daubrel, le sympathique M. Tapie, et notre compatriote M. Charles Henry. Les autres artistes nous étant inconnus, nous les attendons à l'œuvre, en leur souhaitant à tous les meilleurs succès.

Monsieur Arthur Vittel, de Rolle, a eu l'amabilité de nous adresser la notice qu'il vient de publier sur *l'Ile et le monument élevés à la mémoire de F.-C. DE LA HARPE*. Ce travail, très complet, a mis au jour divers documents et révélé des détails complètement inconnus jusqu'ici de notre génération. Tous nos confrères en ayant déjà donné le compte-rendu, nous ne pouvons aujourd'hui que nous associer avec empressement à leur élogieuse appréciation. Donc, toutes nos félicitations à l'auteur de cette très intéressante et patriotique publication, que nous aimerions voir prendre place dans chaque bibliothèque de famille. Le dépôt de vente, à Lausanne, est chez M. Rouge, libraire, rue Haldimand.

Guêpes. — Il y a beaucoup de guêpes cette année, et l'on se plaint un peu partout de leurs dégâts ; les poires, les pêches et le raisin souffrent énormément de la visite de cet insecte. Les piqûres de cet insecte doivent par conséquent être assez fréquentes ; aussi plusieurs journaux indiquent-ils les divers moyens de les combattre ; car il est prudent d'agir sans retard. — L'alcali volatil étendu d'eau, au besoin l'ouverture de la place par incision, des lavages à l'eau alcaline, l'application de feuilles de persil suffiront dans la plupart des cas. Il sera bon les jours suivants de laver la place à l'aide d'un antiseptique (acide borique à 3 pour 100, acide phénique étendu), car l'insecte peut s'être posé sur une matière en décomposition et apporter ainsi dans la plaie des microbes pathogènes.

D'un autre côté, la *Nature* signale les bons effets de la teinture de quinine ammoniacale, et, d'après expérience, considère cette solution comme beaucoup plus active que l'ammoniaque communément employée.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.